

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 Octobre 2015 - COMPTE RENDU

Etaient présents:

- Mme Alexandra ALBERT, représentante des parents d'élèves
- Mme Nadiya JOOLFUN GIRAULT, représentante des parents d'élèves
- Mme Céline GILET, représentante des parents d'élèves
- Mme Isabelle JAITLEY, représentante des parents d'élèves
- M. Christophe MARGOT, représentant des parents d'élèves
- M. Nicolas SOKOLOFF, représentant des parents d'élèves
- Mme Françoise TAUFFLIEB, représentante des parents d'élèves
- M. Jean-Pierre FAOU, Proviseur
- M. Jean-Yves GILLON, Attaché de Coopération Educative
- M. Guy RAPP, Directeur de l'Ecole Primaire
- Mme Claire FLEURY Directrice Administrative et Financière
- M. Laurent POZZANA, représentante suppléante des enseignants
- M. Boris FURLAN, représentant titulaire des administratifs

Etaient excusés

- M. Michael BARRETT, représentant des parents d'élèves
- Mme Marie CHAT, représentante des parents d'élèves

Le quorum est réuni.

1/ Rapport sur exercice Incendie du 12/10 et Commission Hygiène Sécurité du 13/10

Le proviseur présente le compte rendu de l'exercice incendie qui s'est bien déroulé, l'évacuation a eu lieu dans le calme, en environ 2 min.

Des remarques ont été formulées sur les sonneries, les parcours des personnels chargés de vérifier que les salles sont bien vides, ainsi que sur le placement sur les zones de rassemblement. Les liaisons avec le coordinateur général sont à améliorer.

Une équipe va être constituée et formée au maniement des extincteurs. Les membres du CA insistent pour que la formation ait lieu rapidement, comme cela a déjà été évoqué pendant la CHS.

D'autre part, lors de la CHS, un groupe de travail a été constitué pour se concentrer sur l'étude des bâtiments par rapport au risque sismique. L'un des représentants du CA a la CHS avertit qu'une telle étude coûte env. 10 000 dollars, il faut donc que le CA décide si l'établissement est capable de supporter cette charge. En effet, la recherche d'un cabinet capable de conduire une telle étude va demander du temps et il est préférable de s'assurer avant que le CA soutient cette démarche, y compris financièrement.

Les sources de financement sont à explorer : reporter la charge du diagnostic sur le propriétaire, rechercher une subvention auprès de l'AEFE, porter une partie de la charge dans le budget.

=> **Vote** : êtes-vous d'accord pour lancer et financer le cas échéant l'audit sismique des bâtiments ?

9 voix pour dont 2 procurations, unanimité des votants



2/ Election du vice trésorier

Candidate : Isabelle Jaitly

Vote :

9 voix pour dont 2 procurations, unanimité des votants

3/ Demande expresse :

Le président demande son accord au CA pour faire réaliser des cartes de visite pour le président, la vice-présidente, la trésorière.

La demande est accordée par le CA.

4/ Rencontre avec les autres écoles internationales de Delhi

Le proviseur a rencontré les dirigeants de certaines écoles internationales de Delhi.

- avec la German School, la mise en place d'échanges et de visites entre les deux établissements est initiée.

- avec la British School, les échanges initiés déjà l'année dernière (section euro et 3^e) seront renforcés et poursuivis. La British School s'est dotée de nouvelles infrastructures (piscine, terrain de foot synthétique, nouveau bâtiment).

5/ Point sur les travaux

La finition des travaux de l'entrée principale du lycée ne donne pas satisfaction. La direction est en discussion avec l'entreprise chargée de réaliser ce projet. Aucun accord n'a encore été trouvé sur le paiement. Le CA demande à ce que les négociations soient poursuivies.

6/ Impayés

Les frais de scolarité impayés pour des élèves dépendant d'une ambassade ne sont pas entièrement recouverts. Face à cette situation, le CA demande à ce qu'un échéancier soit fixé pour l'année 2015 2016, en incluant le solde 2014 2015, et suivi régulièrement.

Le CA rappelle qu'en cas de non paiement des frais de scolarité, les enfants ne seront pas acceptés en septembre l'année scolaire suivante.

7/ Situation sur le poste de résident

Le conseil d'établissement a voté le 15/10/2015 le fait d'attendre le mois de décembre pour revoir la position de l'établissement sur la carte des emplois en attendant les demandes de réintégration éventuelles.

La discussion s'engage entre les membres de l'assemblée. Les contrats de résidents font partie de la carte des emplois de l'établissement. A ce titre, le CA devra tenir compte de l'évolution de ces contrats. En effet, le LFD perd des élèves et des ressources, la structure devra être ajustée au nombre d'élèves.

8/ Retour sur le rendez vous avec M. le conseiller culturel

Le rendez vous s'est très bien passé, l'ensemble des sujets concernant le lycée a été abordé.

Une attention particulière a été apportée au sujet des statuts du lycée. Le CA souhaite s'investir sur le sujet, à l'unanimité des membres.

Pour ce faire, le CA ira rencontrer les responsables de l'école de Bombay. Le CA accorde la prise en charge des billets d'avion par le LFD. Le CA a aussi initié des contacts avec des avocats à ce sujet.

Le 2^e sujet abordé a été le projet immobilier, en particulier le déplacement de la cantine vers la parcelle du SCAC. Le projet était avancé et pourrait être repris. La 1^{ere} étape sera le rendez-vous avec le responsable du service immobilier de l'ambassade.

9/ Fiche Action Semaine du Yoga

Le porteur de projet de la fiche action « semaine du Yoga » fait part de l'impossibilité de réaliser le projet dans le budget alloué par le CA lors de sa précédente réunion. Le porteur de projet demande à revenir au budget initial.

L'ensemble des membres du conseil est sensible à l'intérêt du projet, et particulièrement au fait que celui-ci s'adresse à l'ensemble de la communauté scolaire. Tous regrettent que les intervenants sollicités ne tiennent pas compte du fait qu'ils vont intervenir dans une école pour reconsidérer la proposition tarifaire. La question est soumise au vote.

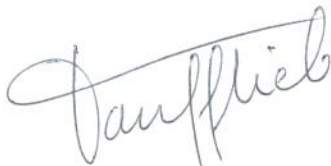
=> **Vote** : souhaitez vous allouer le budget initialement demandé par le porteur de projet pour la fiche action « semaine du yoga » ?

9 voix pour dont 2 procurations, unanimité des votants

A l'issue du vote, le conseil insiste sur le fait que cette situation restera exceptionnelle.

La séance est levée à 21h05

Secrétaire



Président
Nicolas Sokoloff

